

**Arrêté ministériel portant exécution de l'article 37 du
décret du 2 février 2007 relatif à la désignation des
membres de la Commission d'évaluation des directeurs
pour l'enseignement fondamental et secondaire**

A.M. 07-11-2011

M.B. 18-01-2012

La Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Vu le décret du 2 février 2007 relatif au statut des directeurs, notamment l'article 37, § 2;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 21 décembre 2007 portant exécution de l'article 37 du décret du 2 février 2007 relatif à la désignation des membres de la Commission d'évaluation des directeurs pour l'enseignement fondamental et secondaire,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont désignés comme membres de la Commission d'évaluation des directeurs :

1° en tant que fonctionnaires généraux visés à l'article 37, § 1^{er}, 1° du décret du 2 février 2007 :

-M. Christian NOIRET,
-Mme Lise-Anne HANSE,
-M. Didier LETURCQ,
-Mme Claudine LOUIS.

2° en tant que chargés de mission visés à l'article 37, § 1^{er}, 3°, a), du même décret :

Zone 1	Alain FAURE
	Tanya VANDEKERKHOVE
	Richard REGGERS
Zone 2	Bernadette PHILIPPART DE FOY
	Alain FAURE
	Alfred PIRAUX
Zone 3	Bernadette PHILIPPART DE FOY
	Alain FAURE
	Henri VANWUYTSWINKEL
Zone 4	Bernadette PHILIPPART DE FOY
	Alain FAURE
	Henri VANWUYTSWINKEL
Zone 5	Bernadette PHILIPPART DE FOY
	Richard REGGERS
	Tanya VANDEKERKHOVE



Zone 6	Henri VANWUYTSWINKEL
	Richard REGGERS
	Alfred PIRAUX
Zone 7	Richard REGGERS
	Bernadette PHILIPPART DE FOY
	Henri VANWUYTSWINKEL
Zone 8	Tanya VANDEKERKHOVE
	Alfred PIRAUX
	Richard REGGERS
Zone 9	Alfred PIRAUX
	Tanya VANDEKERKHOVE
	Alain FAURE
Zone 10	Alfred PIRAUX
	Tanya VANDEKERKHOVE
	Henri VANWUYTSWINKEL

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Article 3. - Les dispositions du présent arrêté remplacent celles contenues dans l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 21 décembre 2007 portant exécution de l'article 37 du décret du 2 février 2007 relatif à la désignation des membres de la Commission d'évaluation des directeurs pour l'enseignement fondamental et secondaire.

Bruxelles, le 7 novembre 2011.

Mme M.-D. SIMONET

